

Autoévaluation développement durable de la stratégie d'aménagement du territoire du Pays Marennes Oléron

Restitution, 18 juin 2015
Saint Georges d'Oléron



Contexte

- **Bilan du SCoT, obligatoire avant le 27/12/2015**
- **Révision du SCoT en cours**
 - Intégrer de nouvelles dispositions réglementaires (Lois Grenelle I et II notamment) et donc des objectifs renforcés de développement durable
 - Prendre en compte les projets des collectivités (A 21, habitat, développement économique...) et les nouveaux éléments de cadrage
 - Intégrer de nouvelles thématiques



Auto évaluation du SCoT par les élus

18 élus de 8 communes ont participé à la réunion

Nombre d'élus des communes participants	
St Denis d'Oléron / 0	Bourcefranc le Chapus / 4
La Brée les bains / 3	Hiers Brouage / 0
Saint Georges d'Oléron / 1	Marennes / 1
Saint Pierre d'Oléron / 5	Saint Just Luzac / 0
Dolus / 0	Nieulle sur Seudre / 0
Le Château d'Oléron / 2	Saint Sornin / 0
Le Grand village plage / 0	Le Gua / 1
Saint Trojan les bains / 1	

Objectifs de la réunion et méthode d'animation

- ⇒ Evaluer la prise en compte du développement durable (DD) dans la stratégie d'aménagement du territoire (le PADD)
- ⇒ Croiser l'ensemble des domaines d'intervention du SCoT avec les finalités du DD
- ⇒ Sortir du côté technique du SCoT et échanger librement de manière plus intuitive

- Méthode issue de l'expérience « Ddmarche[®] » (UNCPIE/Mairie Conseils)



Domaines d'intervention du SCOT	Finalités du développement durable			
	Préservation des ressources, des milieux et de la biodiversité	Cohésion sociale, solidarité et épanouissement de tous	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Lutte contre le dérèglement climatique
Espaces Naturels				
Nuisances et risques				
Paysage et patrimoine				
Habitat et mixité sociale				
Déplacements et mobilité				
Développement économique et aménagement commercial				

Focus sur quelques échanges

Domaines d'intervention du SCOT	Finalités du développement durable			
	Préservation des ressources, des milieux et de la biodiversité	Cohésion sociale, solidarité et épanouissement territorial	Dynamique de développement suivant des modes	Lutte contre le réchauffement climatique
Espaces Naturels	●			
Nuisances et risques	●	●		
Paysage et patrimoine	●		●	
Habitat et mixité sociale	●	●		
Déplacements et mobilité	●	●		
Développement économique et aménagement commercial	●	●	●	●

- Problème de déprise des marais
- Nécessité de travaux importants de restauration des circuits hydrauliques des marais
- Entretien et « sauvetage » des marais par le développement économique
- ...

Focus sur quelques échanges

Domaines d'intervention du SCOT	Finalités du développement durable			
	Préservation des ressources, des milieux et de la biodiversité	Cohésion sociale, solidarité et épanouissement de tous	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Lutte contre le dérèglement climatique
Espaces Naturels	●	●		
Nuisances et risques	●	●		
Paysage et patrimoine	●	●		
Habitat et mixité sociale	●	●		
Déplacements et mobilité	●			
Développement économique et aménagement commercial	●			

- Problèmes d'interprétation du SCoT
- Vigilance à apporter sur les risques de doubles sens et contraires (exemple : implantation GMS versus valorisation centre-bourg)

Focus sur quelques échanges

Domaines d'intervention du SCOT	Finalités du développement durable			
	Préservation des ressources, des milieux et de la biodiversité	Cohésion sociale, solidarité et épanouissement de tous	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Lutte contre le dérèglement climatique
Espaces Naturels	●	●	●	●
Nuisances et risques	●	●		
Paysage et patrimoine	●	●		
Habitat et mixité sociale	●			
Déplacements et mobilité	●	●		
Développement économique et aménagement commercial	●	●	●	●

- Offre encore insuffisante en transports alternatifs
- Actions des collectivités en cours notamment sur les transports alternatifs
- Ecotaxe déjà incluse au SCoT

Focus sur quelques échanges

Domaines d'intervention du SCOT	Finalités du développement durable			
	Préservation des ressources, des milieux et de la biodiversité	Cohésion sociale, solidarité et épanouissement de tous	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Lutte contre le dérèglement climatique
Espaces Naturels	●			●
Nuisances et risques	●			●
Paysage et patrimoine	●			●
Habitat et mixité sociale	●	●	●	●
Déplacements et mobilité	●	● ●	●	●
Développement économique et aménagement commercial	●	●	●	●

- Amélioration de l'habitat, démarches HQE...
- Finalité non prise en compte à l'élaboration du SCoT



Les cibles prioritaires

Domaines d'intervention du SCOT	Finalités du développement durable			
	Préservation des ressources, des milieux et de la biodiversité	Cohésion sociale, solidarité et épanouissement de tous	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Lutte contre le dérèglement climatique
Espaces Naturels				
Nuisances et risques				
Paysage et patrimoine				
Habitat et mixité sociale				
Déplacements et mobilité				
Développement économique et aménagement commercial				

4 cibles prioritaires apparaissent

1. Réinterroger les politiques locales des transports et déplacements au regard de toutes les finalités du développement durable

2 - Conforter les objectifs de cohésion sociale

3 - Retravailler le projet de développement économique et d'aménagement commercial au regard des objectifs de développement durable

4 - Intégrer la lutte et l'adaptation au dérèglement climatique

Pour chacune, on propose

- Des critères d'évaluation [éléments de mesure]
- Des éléments de réflexion
- Des outils « SCoT » à mobiliser

1 - Réinterroger les politiques locales des transports et déplacements au regard de toutes les finalités du développement durable

- *[Exemples éléments de mesure : émissions des GES, mobilité et accessibilité aux transports, multimodalité, transport des marchandises, déplacements doux, ...]*
- Cohérence et transversalité avec les autres projets de territoire : Plan de déplacement, TEPOS, TEPCV, covoiturage...
- Quels sont les leviers du SCoT pour agir sur la cible ?
 - Définir les secteurs stratégiques qui seront les supports des futurs projets d'aménagement
 - Préciser les conditions permettant de favoriser le développement de l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports publics
 - Subordonner les nouvelles zones à urbaniser à leur desserte par les transports collectifs
 - Préciser les obligations maximales de stationnement des véhicules motorisés, et minimales des véhicules non motorisés

2 - Conforter les objectifs de cohésion sociale

- *[Exemples éléments de mesure : typologie des logements, relations aux centres d'activité, politique en matière de logements aidés, mutualisation, gestion foncière...]*
 - Quelques éléments de débat : mixité, vieillissement de la population, résidences secondaires, prix du foncier, installation des jeunes...
 - NB: Le manque de cohésion sociale ressort également lors de débats portant sur d'autres projets de territoire (Ex : Agenda 21 de l'île d'Oléron).
- Quels sont les leviers du SCoT pour agir sur la cible ?

Objectifs chiffrés et par secteurs pour la production de nouveaux logements, l'amélioration et la réhabilitation de l'habitat existant.

3 - Retravailler le projet de développement économique et d'aménagement commercial au regard des objectifs de développement durable

- *[Exemples éléments de mesure : qualité environnementale des aménagements, RSE, consommation d'espaces, études d'impact...]*
- Focus prioritaires :
 - La valorisation des centres-bourgs
 - Les espaces naturels et plus particulièrement les marais comme support de développement d'activités économiques
- Quels sont les leviers d'actions du SCoT ?
 - Définir les secteurs privilégiés pour le développement urbain et les secteurs à protéger de l'urbanisation.
 - Fixer des objectifs chiffrés de limite à la consommation foncière
 - Indiquer la localisation préférentielle des activités
 - Fixer des objectifs de qualité paysagère
 - Fixer des objectifs de performance environnementale renforcée dans certaines zones.

4 - Intégrer la lutte et l'adaptation au dérèglement climatique

- *[Exemples éléments de mesure : consommation d'énergie, qualité de l'air, prise en compte des risques naturels, éducation-formation, politique en matière de déchets, émissions de GES...]*

➤ Quels sont les leviers du SCoT pour agir sur la cible ?

- Outils cités précédemment
- Objectif transversal qui doit guider les choix du SCoT en termes d'armature urbaine, de politique de l'habitat, de mobilité, d'implantation des zones économiques et commerciales....

Les cibles prioritaires

Domaines d'intervention du SCOT	Finalités du développement durable			
	Préservation des ressources, des milieux et de la biodiversité	Cohésion sociale, solidarité et épanouissement de tous	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Lutte contre le dérèglement climatique
Espaces Naturels		 2		
Nuisances et risques				
Paysage et patrimoine				
Habitat et mixité sociale				 4
Déplacements et mobilité	 1			
Développement économique et aménagement commercial	 3			

Conclusions

- Qualité des échanges et plus-value de la méthode
 - ⇒ Approche plus politique que technique
 - ⇒ Nouvelles habitudes d'évaluation des politiques publiques
- L'ancrage sur les enjeux globaux du DD, permet :
 - ⇒ Une synergie avec les autres programmes locaux
Agendas 21, TEPOS, TEPCV, Zéro Pesticides, LEADER, FEAMP, Stratégie culturelle, Plan de déplacement, réduction des déchets, projet de territoire PETR...
 - + *Trouver des synergies aussi dans la gouvernance de ces projets (remobilisation du Conseil de développement ? Conférence des Maires ?)*
 - ⇒ Une cohérence avec les objectifs nationaux (dialogue facilité avec les services de l'Etat) et régionaux (SRCAE, SRCE, SRADDT...)
 - ⇒ Une manière plus claire d'expliquer le projet : rôle fédérateur des grands défis du DD.